
Adresse du conseil général de la commune de Metz (Moselle) qui félicite la Convention pour son attitude le 9 thermidor, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Metz (Moselle) qui félicite la Convention pour son attitude le 9 thermidor, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 100-101;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22629_t1_0100_0000_11

Fichier pdf généré le 09/07/2021

GEOIS, REMERAY, VERE, J.B.E. CHAMPAGNE, MÜLLER, VARIN, DUVERNIS, MARTIN, DUBREUIL, BOICHERESSE, GUILLAUME, DUCROCQ, BEAUDOT, F. PRUDENT LEROY, BROCHARD, DUTERTRE [et une signature illisible].

16

Les administrateurs du département de la Moselle font hommage, au nom de leurs administrés, de 7 772 marcs 5 onces 6 gros, tant en vermeil, argent, galons, qu'étoffes d'or et d'argent (1).

[*S.l.n.d.*] (2)

Législateurs

Pendant trop longtemps des richesses, anéanties par la crédulité et l'ignorance, ont servi la cause des tyrans, des prêtres, et des ennemis de l'égalité et de la liberté. Trop longtemps elles ont été leur instrument pour couvrir la terre de crimes et la rendre esclave. Enfin le génie de la liberté, planant sur la France, en a banni pour jamais le fanatisme, les préjugés et le mensonge.

Ces richesses vont acquérir un destin utile et glorieux; elles serviront aux besoins de la patrie. Le département de la Moselle vous fait hommage, au nom de ses administrés, de 7 772 marcs, 5 onces, 6 gros, tant en vermeil qu'en argent, galons et étoffes d'or et d'argent. Cet envoi ne sera pas le seul. Leur amour pour la révolution, leur confiance sans borne en la Convention nationale, dont ils ont déjà donné tant de preuves, sont les gages certains de l'empressement qu'ils mettront à faire de nouvelles offrandes à la patrie.

T. LOUIS, LAJEUNESSE (*secrét.g^{al}*), LUX, PURNAL
[et une signature illisible].

[Thirion et Mallarmé donnent des éloges à la conduite républicaine des citoyens de Metz, dans tous les tems de crise de la révolution. Ils demandent la mention honorable pour ces braves citoyens] (3).

Mention honorable, insertion au bulletin.

17

La société populaire de Metz (4) voue d'éternelles actions de grâces aux fidèles et courageux mandataires du peuple, dont le dévouement énergique a brisé les fers que des monstres vouloient faire peser sur le peuple français.

(1) *P.-V.*, XLIII, 4. *B^m*, 20 therm.; *J. Perlet*, n° 680; *J. Fr.*, n° 678; *J. Mont.*, n° 96; *J.S.-Culottes*, n° 536; *C. univ.*, n° 946; *M.U.*, XLII, 349.

(2) *C* 312, pl. 1 241, p. 14.

(3) *J. Sablier* (du soir), n° 1 477 (cette gazette semble avoir amalgamé cette adresse et celle qui suit (n° 17)).

(4) Moselle.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*13 Therm. II*] (2).

Représentans du peuple,

Vous venez de découvrir et punir une nouvelle conjuration, mille fois plus terrible qu'aucune de celles qui ont mis la liberté en danger. Quoi ! Quand le sang de nos frères, de nos pères, de nos enfans coulait à grands flots dans les batailles, quand tous les citoyens n'avaient de fortune, d'existence, de moyens, que pour le bonheur et le salut de la patrie, tant de sacrifices ne devaient donc aboutir qu'à nous enchaîner aux pieds d'abominables scélérats !

Grâces éternelles vous soient rendues, fidèles et courageux mandataires ! Votre dévouement énergique a brisé nos fers (*sic*). Vous nous avez rendu la liberté. Liberté sainte dont nous ne jouirons que pour assurer plus efficacement ses succès et son empire.

Ils vouloient donc aussi, les monstres, des licteurs, des dignités, un trône et des sujets ! Qu'ils connaissent mal cette montagne sacrée, qui, au milieu de l'abyme, fut toujours notre unique espoir. Mais elle les a écrasés de son poids, et la liberté est encore une fois sauvée.

Courage, pères de la patrie ! Vos ennemis et ceux du peuple avaient mis la terreur et les espions à l'ordre du jour, pour les patriotes, pour tout ce qui n'était pas les bas valets de leur orgueil et de leur ambition. Les sociétés populaires, ces antiques foyers de la liberté, ne retentissaient plus que de la clameur de l'intrigue; le cri de la vertu y était comprimé. Eh bien, à votre tour, continuez à mettre à l'ordre du jour la mort et les échaffauds, pour tous les conspirateurs, pour tous les conjurés, pour tous les intrigants, pour tous les fripons, et, enfin, pour tous les ennemis de l'unité et de l'indivisibilité de la République. Vive la montagne !

[Suivent 150 signatures].

18

Le conseil général de la même commune exprime les mêmes sentimens à la Convention nationale, témoigne sa reconnaissance aux citoyens de Paris, et les félicite de l'avantage qu'ils ont eu de couvrir de leur égide la représentation nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Metz, 13 therm. II*] (4).

(1) *P.-V.*, XLIII, 5. *B^m*, 20 therm.; *J. Mont.*, n° 96; *C. univ.*, n° 946; *J.S.-Culottes*, n° 535; *J. Perlet*, n° 680; *J. Lois*, n° 677.

(2) *C* 314, pl. 1 259, p. 39.

(3) *P.-V.*, XLIII, 5. *B^m*, 20 therm. Mentionné par *F.S.P.*, n° 395; *J.S.-Culottes*, n° 535; *J. Sablier*, n° 1 477; *J. Fr.*, n° 678; *M.U.*, XLII, 266; *J. Lois*, n° 677.

(4) *C* 314, pl. 1 259, p. 38.

Législateurs,

La République est encore une fois sauvée. Grâce vous en soient rendues, représentans fidèl[e]s ! Montagnards intrépides, vous avez comblé du cadavre des conspirateurs l'abyme immense qu'ils avaient creusé sous nos pas et qu'ils couvraient d'une enveloppe patriotique.

Et vous, patriotes de Paris, qui vous êtes ralliés autour des législateurs français, qui avez couvert de votre égide la représentation nationale, vous venez d'acquérir de nouveaux droits à notre reconnaissance et d'ajouter aux titres qui vous assurent notre confiance.

Représentans, poursuivez la conspiration dont les chefs viennent d'expier leurs crimes. Elle a sans doute des ramifications dans les départemens. Eh bien, qu'elle disparaissent du sol des hommes libres ! Périssent tous les tyrans, tous les traîtres, tous les conspirateurs !

Comptez sur notre attachement sans borne[s] à la Convention nationale. Comptez sur l'énergie que vous venez de nous rendre. Oui, nous sauverons la République avec vous, ou, avec vous, nous nous ensevelirons sous ses ruines.

DUCHESNE, L. BILLOTTE, C.M. HALPHEN, C. LHONÉ, BELLEVAL, DUCHOSAL, CHENIST, THEVENIN, HUIN (*agent nat.*), VARINOT, COLLETTE, JACOB GOUDCHAUPHERN, CRESPIY, Henry MANGIN, ROEDERER le jeune, TEISSIER, LAMBERT, MAGNIN, BERRAUD, FRIQUEGNON, BONNEL, DAUPHIN, RICHARD, THIEBAULT, ABROLONNE (?), Claude JEUNEHOMME, PINEL [et une signature illisible (du secrétaire)].

19

Les administrateurs du département de la Meurthe, et ceux du district de Nancy, par deux adresses séparées, transmettent à la Convention nationale l'expression de leur admiration et de leur reconnaissance pour l'intrépide magnanimité avec laquelle elle a encore une fois sauvé la République (1).

[*Les administrateurs du départ.¹ de la Meurthe à la Conv.; Nancy 13 therm. II*] (2).

Représentans du peuple françois,

C'est au moment où nos armées, guidées par la victoire, portent la terreur au milieu des tyrans et de leurs satellites; c'est au moment où des chants de triomphe se font entendre sur tous les points de la France, que de nouvelles tentatives se sont dirigées contre la liberté qui en a fait son séjour chéri ! Et par qui ces tentatives ont-elles été conçues ? Par des hommes qui, sous les dehors de la vertu, cachent les méditations profondes du crime. Par des hommes qui, par une longue habitude de l'hypocrisie, abusant du langage de la justice et de la

probité, s'étoient acquis une immense popularité et une redoutable influence sur les affaires publiques.

Mais non, la liberté est un colosse qu'une heureuse et étonnante révolution a implanté sur le roc de la montagne; il ne sera pas ébranlé tant qu'il sera entouré des habitans purs et énergiques de ce roc politique et indestructible.

Nous avons frémi d'indignation au récit des dangers qu'avec vous a couru la patrie, et notre âme est pénétrée d'admiration et de reconnaissance pour l'intrépide magnanimité avec laquelle vous l'avés encore sauvée.

L'expression de nos sentimens ne peut vous arriver assés tôt au gré de nos desirs. Comptés, citoyens législateurs, sur notre attachement inviolable à la Convention nationale. Nous portons également une haine implacable aux tyrans et aux traîtres, et nous n'avons, comme vous, qu'un seul cri : *mourons, ou sauvons la République.*

HARTAUT, FEBVRE le jeune, MASSY, VILLIER, BRANDON (*secrét. g^{al}*), GASTALDY, C.F. SONNINI.

[N.B.] Les commis des bureaux de l'administration, instruits de l'adresse que les administrateurs envoient à la Convention nationale, sont venus en masse à la séance pour manifester leur adhésion à cette adresse, et se sont empressés de joindre leurs signatures à celles des administrateurs dont ils partagent les sentimens républicains.

GENY, PIERRONE, SIMON, TOUQUET, DIRTON, ROBERT, ANTOINE, TROPSAL, BONFILS père et fils, THIERY, ROLLIN fils aîné, PETTEJEAN, BOUJEARDET, DANY, MAIRIAT.

[*Les administrateurs du distr. de Nancy à la Conv.; Nancy, 13 therm. II*]

Législateurs,

Vous recueillez, en ce moment, les doux fruits des semences de vertus que vous avez répandues par vos immortels décrets qui ont mis la justice et la probité à l'ordre du jour, après avoir reconnu, avec toute la nature, l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

Ce sont les sentimens sublimes que ces décrets ont inspirés et affermis qui viennent de préserver la représentation nationale et la République entière des nouveaux complots ourdis contre elles.

Le district de Nancy, invariablement attaché à la révolution, n'a jamais compté sur la réputation de tel ou tels hommes pour l'affermir; il n'a vu que les choses, il n'a reconnu que la Convention nationale, et, en se conformant à ses décrets, et particulièrement à celui sur le gouvernement révolutionnaire, il n'a jamais craint d'errer; c'est dans ce sens qu'il a toujours manifesté son opinion sur les événemens importants de notre révolution; il vous félicite aujourd'hui d'avoir par votre énergie empêché que le plus grand des crimes fût commis; d'avoir par là appris au peuple que les ambitieux, quels que soient leurs dehors, ne peuvent être son ami. Comptez, législateurs, sur le dévouement de tous les Français. Plus le génie de la liberté

(1) P.-V., XLIII, 5. B^m, 20 therm; M.U., XLII, 347.

(2) C 312, pl. 1 241, p. 2, 12, 13. Ces pièces portent, en mention marginale : mention honorable, insertion au bulletin.